



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050418

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/04/2024 9H36 C:000040 I:29798
V/REF : 939014
V/Email reçu le Jeudi 11/04/2024 a 9H36

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE

V/REF.IMM. 00762
IMMEUBLE : PABLO NERUDA - 762
RUE PABLO NERUDA
71100 SAINT REMY

Feillens, le 27 Mai 2024

Référence Marché: M_230617004-1

LOCALISATION : 2 RUE PABLO NERUDA - ST REMY - BARILLET CHANTIER LOGT 2001

MOTIF : INTERVENIR POUR ETABLIR UN QUALIGAZ
REPLACEMENT LAVABO
REPLACEMENT COLONNE LAVABO
REPLACEMENT FACADE BAIGNOIRE
REFECTION D'UN JOINT SILICONE LAVABO
REPLACEMENT D'UN FLEXIBLE ET DOUCHETTE
REFECTION D'UN JOINT SILICONE BAIGNOIRE
REPLACEMENT BAIGNOIRE
REFIXER RADIATEUR CUISINE ET SALLE DE BAIN
REPLACEMENT ROBINET LAVABO PMR
REPLACEMENT ROBINET BAIGNOIRE
PL00001 - PL00003 - PL00021 - PL00022 - PL00023 - PL00027 - PL00032
PL00033 - PL00037 - PL00056 X2 - PL00084 - PL00088

Donneur d'ordre : Mme D JOUVENCEAU

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

LE 17 AVRIL 2024 A 15H15
REPLACEMENT LAVABO AVEC COLONNE ET MITIGEUR
POSE DU JOINT SILICONE SUR LE LAVABO
REFIXATION DES RADIATEURS CUISINE ET SALLE DE BAIN

LE 26 AVRIL 2024 A 12H00
PRESENCE D'UNE FUITE IMPORTANTE SUR L'INSTALLATION GAZ (COUPURE GAZ)
REPLACEMENT DE LA BAIGNOIRE AVEC ROBINETTERIE
REPLACEMENT FLEXIBLE ET DOUCHETTE
REFECTION JOINTS SILICONE BAGINOIRE
RACCORDEMENT DE LA BONDE A TIRETTE DANS LE LAVABO
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION POUR RECHERCHE DE FUTIE DE GAZ

LE 22 MAI 2024 A 13H45
RECHERCHE DE FUITE DE GAZ
FUITE SE SITUANT EN AMONT DE LA VANNE GAZ

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

REMPLACEMENT DU JOINT FUYARD
ETABLISSEMENT D'UN CERTIFICAT QUALIGAZ

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	51,31	51,31
1,00	PL00021-FP Lavabo porcelaine yc tt suj	1	112,88	112,88
1,00	PL00022-FP Colonne porcelaine	1	112,88	112,88
1,00	PL00027-Réfection joint silicone	1	51,31	51,31
1,00	PL00084-FP.Robinet lavabo PMR	1	153,93	153,93
2,00	PL00062-Refixation d'1 Rad./Chauffe-eau	1	35,91	71,82
1,00	PL00032-Rempl.flexible/douchette+joint	2	51,31	51,31
1,00	PL00033-Réfection joint silicone	2	51,31	51,31
1,00	PL00037-Rempl.Baignoire Acier	2	410,48	410,48
1,00	PL00088-FP.Robinet bain/douche laiton	2	153,93	153,93
1,00	PL00001-Forfait déplacement	3	51,31	51,31
1,00	PL00003-Forfait "Qualigaz Bailleur"	3	138,53	138,53
TOTAL H.T.				1411,00
T.V.A. a 10,00%				141,10
TOTAL T.T.C.En EURO				1552,10

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050418

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 939014 du 11/04/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE CHALON SUR SAONE
14, rue Charles DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE
CEDEX
Tel:03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

2 RUE PABLO NERUDA
71100 ST REMY

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230617002-1

00762-00001-00002-00001 H / Type 4

Délai

Date limite exécution : 26/04/2024

Observations

MUTATION DU 01 / 04 / 2024 ARIFA / VACANT

BARILLET DE CHANTIER

MERCI DE PRENDRE LES MESURES BAIGNOIRE ET FACADE

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	92,36	92,36	9,24	101,60
PL00003 Forfait "Qualigaz Bailleur"	1,00	138,54	138,54	13,85	152,39
PL00021 Lavabo en porcelaine, couleur blanc, système vidage compris	1,00	112,88	112,88	11,29	124,17
PL00022 Colonne, en porcelaine, couleur blanc	1,00	112,88	112,88	11,29	124,17
PL00023 Façade de baignoire (140-150-160-170) blanc mélamiiné	1,00	82,10	82,10	8,21	90,31
PL00027 Réfection d'un joint silicone compris dépose, nettoyage, mise en place	1,00	51,31	51,31	5,13	56,44
PL00032 Remplacement d'un flexible et douchette Mise en place avec joint et support teinte chromée sur robinetterie	1,00	51,31	51,31	5,13	56,44
PL00033 Réfection d'un joint silicone compris dépose, nettoyage mise en place	1,00	51,31	51,31	5,13	56,44
PL00037 Remplacement Baignoire Acier (Toutes dimensions)	1,00	410,48	410,48	41,05	451,53
PL00056 REFIXER RADIATEURS CUISINE SDB	1,00				
PL00084 Robinet lavabo PMR	1,00	153,93	153,93	15,39	169,32

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE



Bon de Commande

N° : 939014 du 11/04/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel:03.85.97.00.20

Mécanique séquentiel avec levier hygiène H160						
PL00088	Robinet bain/douche Tout laiton, type mitigeur monotrou avec flexibles d'alimentation pré-montés sur joints toriques, ave aérateur anticalcaire, cartouche C3, conformité ACS Garantie 5 ans, label Qualitel, avec verrouillage automatique	1,00	153,93	153,93	15,39	169,32
Total H.T.						1 411,03
Total TVA						141,10
Total TTC						1 552,13

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par JOUVENCEAU DOMINIQUE le 11/04/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence,
A. DUBOIS

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **2 RUE PABLO NERUDA 71100 ST REMY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY**

le **11/04/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 939014